

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

22 NOVEMBRE 2023



PROGRAMME

8H45-9H15 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h15

MOTS D'INTRODUCTION

Jérôme GAVAUDAN, Président du CNB

Florence NEPLE, Présidente de la commission Égalité

9h30-12h

APARTHEID DE GENRE : LA NOTION DE DANGER SYSTEMIQUE

INTRODUCTION ET MODÉRATION :

Hirbod DEGHANI-AZAR, avocat au barreau de Paris, membre du CNB

LA GÉNÈSE DE LA NOTION D'APARTHEID DE GENRE :

Linda WEIL-CURIEL, avocate au barreau de Paris

TABLE RONDE : DE LA DOMINATION DE GENRE À LA NOTION
D'APARTHEID DE GENRE, LES CONSÉQUENCES JURIDIQUES DE CET
ÉLARGISSEMENT :

Richard SÉDILLOT, avocat au barreau de Rouen, ancien vice-président
de la Commission affaires européennes et internationales du CNB

Lilas PAKZAD, créatrice du collectif «This is a revolution»

Xavier-Jean KEÏTA, avocat, Conseil Principal, Bureau du Conseil Public pour
la Défense, Cour Pénale Internationale

Azadah RAZ MOHAMMAD, avocate en droit pénal international,
Ph.D candidate at the Melbourne Law School

CONCLUSION : QUEL INSTRUMENT POUR CONSOLIDER CETTE NOTION

13h30-16H30

ORDONNANCE DE PROTECTION : L'IMPOSSIBLE NOTION DE DANGER

ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Florence NEPLE, Présidente de la commission Egalité du Conseil national des barreaux

INTRODUCTION :

Laëtitia DHERVILLY, Haute-fonctionnaire à l'égalité femmes/hommes du ministère de la Justice

MODÉRATION :

Nawel OUMER, Membre de la commission Egalité du Conseil national des barreaux

APPROCHE INTERNATIONALE ET DE DROIT COMPARÉ

- **La Convention d'Istanbul**
Guillaume BARBE, avocat au barreau de Paris, expert auprès du GREVIO
- **L'exemple de l'Espagne**
Évaluation du danger et programme Viogen,
Margaux COLLET, Consultante et formatrice spécialisée sur l'égalité femmes-hommes, Directrice associée de Coop Egal
- **Le droit français : état actuel et prospective**
Notion de danger et/ou de violences vraisemblables ?
Anne SANNIER, avocate au barreau de Paris

APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DE LA NOTION DE DANGER

- **Le danger, une notion médicale ?**
Dr GLAVIANO-CECCALDI, Présidente du Comité National des Violences Intra Familiales (CNVIF)
- **Le danger, une notion juridique ?**
 - **Regard de la police : Audrey PRENDES**, Commandante, brigade de protection de la famille -BPF de Paris par la formation et sur le terrain
 - **Regard du magistrat : Ombeline MAHUZIER**, Présidente du tribunal judiciaire de Colmar, ancienne procureure de Châlons-en-Champagne

CONCLUSION

Ernestine RONAI, Présidente du Comité National sur l'Ordonnance de Protection (CNOP), ancienne coordinatrice nationale « violences faites aux femmes » de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)



INFORMATIONS PRATIQUES

Tarif : gratuit

En présentiel au CNB : **180 boulevard Haussmann – Paris 8^{ème}**

En visio

Accessible aux personnes à mobilité réduite

FORMATION CONTINUE

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, jusqu'à 2h30 heures de formation délivrées pour la matinée et 3h pour l'après-midi, soit jusqu'à 5h30 au cours de cette journée. Une attestation de fin de formation précisant le nombre d'heures effectivement suivies en direct vous sera transmise par e-mail à l'issue de l'évènement.

CONTACTS

Demandes d'attestation : Pour toutes demandes d'attestation, veuillez écrire à l'adresse attestation@cnb.avocat.fr

Référent administratif et pédagogique : **Service événements du Conseil national des barreaux** – evenement@cnb.avocat.fr – +33(0)1 53 30 85 65

Référent handicap : **Joelle Rasoamanana** j.rasoamanana@cnb.avocat.fr – + 33(0)1 85 34 47 14

